28 septembre 2005 **05.366** 

## **Question Raphaël Comte**

## 35.000 francs pour un rétroprojecteur: est-ce une priorité pour le Conseil d'Etat?

Nous apprenons avec surprise que le Conseil d'Etat a décidé de dépenser 35.000 francs pour installer un rétroprojecteur dans la salle du Grand Conseil.

Est-ce vraiment une priorité dans la situation financière actuelle de l'Etat?

Combien de fois par année un tel rétroprojecteur sera-t-il utilisé?

Nous demandons au Conseil d'Etat de revenir sur sa décision et de renoncer à cet achat déplacé dans la situation financière actuelle.

Cosignataires: D. Cottier, J.-B. Wälti, S. Piaget, Ph. Haeberli, R. Tanner, C. Guinand, E. Berthet, J. Tschanz, Ch. Imhof, Y. Morel, N. Stauffer, B. Zumsteg, P. Sandoz et T. Perrin.